

Association Suisse des engraisseurs Micarna de Dindes

Communiqué de presse

Dindes suisses : la filière continue

Réunis en assemblée générale extraordinaire à l'Institut agricole de Grangeneuve, le mercredi 21 février 2007, les membres de l'Association Suisse des engraisseurs Micarna de Dindes (ASEMD) se sont prononcés pour un engagement à poursuivre la production de dindes suisses. Cette décision a été prise sur la base de 2 études, l'une de Mme Sophie Réviron de l'ETHZ sur la préférence et le consentement du consommateur suisse à acheter de la volaille indigène et l'autre de M. Frédéric Baudraz d'AGRIDEA¹ à Lausanne sur la faisabilité d'une nouvelle filière de production et de transformation pour la dinde suisse.

La première a mis en évidence un consentement élevé des consommateurs à acheter des produits suisses, même avec un différentiel de prix avec les produits importés. En Suisse romande, près de 20% des personnes interrogées achètent régulièrement de la dinde, une proportion beaucoup plus élevée qu'en Suisse alémanique.

La faisabilité d'une nouvelle filière a permis de montrer un intérêt confirmé de la part de la Coopérative régionale Migros-Vaud à poursuivre la commercialisation de la dinde suisse et de préférence de la région. Cet intérêt est partagé par d'autres coopératives Migros de Suisse romande et par d'autres acheteurs dans la Romandie qui seraient intéressés. L'étude de M. Baudraz a montré que les investissements nécessaires (abattoirs, découpe) pour la nouvelle filière pouvaient être couverts, tout en permettant de dégager un revenu correct pour les producteurs.

Au vote, 22 producteurs ont accepté de s'engager pour réaliser la nouvelle filière, 6 s'y sont opposés. 21 producteurs se sont abstenus, dans la mesure où ils ont trouvé des alternatives de production comme les poulets ou ils ont pris la décision de renoncer à la production de volaille.

D'ici les décisions définitives sur les installations nécessaires à la nouvelle filière, les producteurs restants vont continuer à utiliser les installations existantes de Micarna SA, à Courtepin, qui fera le travail d'abattage et de découpe à la tâche. Durant les prochaines semaines, les producteurs vont mettre en place les structures nécessaires au fonctionnement de la nouvelle filière, en particulier la commercialisation et la promotion avec les partenaires retenus, comme Migros-Vaud.

L'assemblée a aussi confirmé les structures mises en place pour la répartition de l'indemnité contractuelle convenue entre l'ASEMD et Micarna SA, suite à la décision de cette entreprise de renoncer à la commercialisation de la dinde suisse au 30 juin 2007. Les modalités pratiques de la répartition seront fixées par les experts mandatés dans les prochaines semaines.

Lussery-Villars, le 23 février 2007

Renseignements :

- Jean-François Gatabin, président ASEMD, Lussery-Villars, tél. : 079 679 35 11
- Daniel Blanc, directeur UPF, Fribourg, tél. : 079 322 46 70
- Jean-Luc Kissling, secrétaire général Prométerre, Lausanne, tél. : 021/614 24 36
- Walter Willener, directeur AGORA, Lausanne, tél. : 079 / 689 31 06

¹ Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural